

CONSEIL METROPOLITAIN

Lundi 31 janvier 2022

Point n° 1 : **Installation de nouveaux élus de la Commune d'Ars-sur-Moselle et de la Commune de Roncourt.**

Suite au décès de Monsieur Bruno VALDEVIT, Maire d'Ars-sur-Moselle, il convient de procéder à l'installation d'un nouveau Conseiller métropolitain titulaire au Conseil métropolitain.

Suite à la démission par courrier en date du 15 décembre 2021 de Madame Muriel DALMARD, Adjointe au Maire d'Ars-sur-Moselle, de ses fonctions de Conseillère métropolitaine suppléante, il convient de procéder à l'installation d'un nouveau Conseiller métropolitain suppléant de la Commune d'Ars-sur-Moselle au Conseil métropolitain.

Ars-sur-Moselle étant une Commune de plus de 1 000 habitants, il a été procédé à l'élection des Conseillers métropolitains via un système de fléchage dans le cadre des élections municipales.

Madame Martine CARRETTE, Monsieur Mickaël FETIQUE, Madame Anne-France GINER, Monsieur Laurent BOVI, Monsieur Karim BENDJENAD et Madame Marie-Line KIEFFER ayant démissionné de leur mandat de Conseiller à l'Eurométropole de Metz, par courriers en date du 15 décembre 2021, il est donc proposé au Conseil métropolitain de procéder à l'installation de Monsieur Pascal HODY en qualité de Conseiller métropolitain titulaire de la Commune d'Ars-sur-Moselle et de Madame Valérie CUVILLIER en qualité de Conseillère métropolitaine suppléante de cette même Commune.

Par arrêté préfectoral 2021-DCL/1-042 en date du 20 octobre 2021, Monsieur le Préfet de la Moselle a autorisé l'adhésion de Roncourt à l'Eurométropole de Metz.

Roncourt étant une Commune de plus de 1 000 habitants, il a été procédé à l'élection des Conseillers métropolitains via un système de fléchage dans le cadre des élections municipales.

Il est donc proposé de désigner Monsieur Antoine POSTERA en qualité de Conseiller métropolitain titulaire de la Commune de Roncourt et de Madame Céline SANCHEZ en qualité de Conseillère métropolitaine suppléante de cette même Commune.

Commission consultée : Bureau.

Il est donc proposé au Conseil métropolitain l'adoption des motions suivantes :

MOTION Temp.1

Objet : **Installation de nouveaux élus de la Commune d'Ars-sur-Moselle.**

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT le décès de Monsieur Bruno VALDEVIT, Maire d'Ars-sur-Moselle,
VU la démission de Madame Muriel DALMARD de ses fonctions de Conseillère métropolitaine suppléante de la Commune d'Ars-sur-Moselle au Conseil métropolitain, par courrier en date du 15 décembre 2021,
CONSIDERANT que dans les Communes de 1 000 habitants et plus, il est procédé à l'élection des Conseillers métropolitains via un système de fléchage dans le cadre des élections municipales,
VU les démissions de Madame Martine CARRETTE, Monsieur Mickaël FETIQUE, Madame Anne-France GINER, Monsieur Laurent BOVI, Monsieur Karim BENDJENAD et Madame Marie-Line KIEFFER de leur mandat de Conseiller à l'Eurométropole de Metz, par courriers en date du 15 décembre 2021,

DECLARE Monsieur Pascal HODY installé dans ses fonctions de Conseiller métropolitain titulaire de la Commune d'Ars-sur-Moselle,
DECLARE Madame Valérie CUVILLIER installée dans ses fonctions de Conseillère métropolitaine suppléante de la Commune d'Ars-sur-Moselle.

MOTION Temp.2

—

Objet : **Installation de nouveaux élus de la Commune de Roncourt.**

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU l'arrêté préfectoral 2021-DCL/1-042 en date du 20 octobre 2021 portant adhésion de Roncourt à Metz Métropole,
CONSIDERANT que dans les Communes de 1 000 habitants et plus, il est procédé à l'élection des Conseillers métropolitains via un système de fléchage dans le cadre des élections municipales,

DECLARE Monsieur Antoine POSTERA installé dans ses fonctions de Conseiller métropolitain titulaire de la Commune de Roncourt,
DECLARE Madame Céline SANCHEZ installée dans ses fonctions de Conseillère métropolitaine suppléante de la Commune de Roncourt.